



Ministère fédéral
de l'Alimentation
et de l'Agriculture



Document d'information

Conférence Politiques contre la faim

Approches fondées sur les droits humains pour la transformation des systèmes alimentaires 27/28 juin 2023 à Berlin, ministère fédéral des Affaires étrangères

Les approches de la transformation des systèmes alimentaires fondées sur les droits humains

L'alimentation est un droit humain fondamental et l'adéquation, l'accessibilité et la disponibilité de la nourriture sont essentielles à une vie digne, ainsi qu'au développement et au bien-être de l'homme. Toutefois, ce droit fondamental est souvent bafoué dans les systèmes alimentaires actuels. En même temps, les systèmes alimentaires non durables sont devenus l'un des principaux facteurs de la dégradation de l'environnement mondial, contribuant ainsi à de futures violations du droit à l'alimentation : de nombreux systèmes alimentaires ne répondent pas aux aspirations de l'Agenda 2030 pour le développement durable. La pauvreté et la faim restent bien ancrées, tandis que l'obésité et d'autres formes de malnutrition progressent. Les systèmes alimentaires non durables contribuent de manière significative aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Ils constituent l'un des principaux facteurs du changement d'affectation des terres et de la perte de biodiversité. En même temps, ils sont soumis à une énorme pression du fait du changement climatique, ce qui met plus encore en péril la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial. Ce sont les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les petits exploitants et les travailleurs agricoles, qui ressentent le plus durement ces effets.

Le droit à une alimentation adéquate est un droit humain fondamental et fournit un cadre normatif international fondé sur des obligations, la responsabilité et la coopération internationale, qui procure aux États des orientations pour le respect, la protection et la réalisation du droit à l'alimentation. Ce droit a des implications sur un large éventail de domaines politiques. Les approches fondées sur les droits humains prennent en compte l'impact des systèmes alimentaires sur la jouissance de ces droits, notamment le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit au travail et le droit à un environnement sain. Ces approches mettent l'accent sur la situation des personnes et des groupes particulièrement marginalisés et sur la manière dont le droit de ceux-ci à une alimentation adéquate, au travail, etc... devrait être pris en compte de manière prioritaire dans les systèmes alimentaires et leur transformation. Elles reconnaissent également l'impact des systèmes alimentaires sur l'environnement, notamment sur le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. En outre, elles tiennent compte des compromis possibles entre les objectifs environnementaux ou économiques et le droit à l'alimentation. Par exemple, les groupes vulnérables bénéficient généralement de l'atténuation du changement climatique. Toutefois, certaines mesures d'atténuation peuvent également avoir des effets négatifs sur ces groupes. En tenant compte de ces facteurs liés les uns aux autres, les systèmes alimentaires peuvent être transformés pour devenir plus durables, plus résilients et plus justes.

Lors du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture 2023 (GFFA) à Berlin, organisé par le ministre fédéral Cem Özdemir, les ministres de 64 pays ont réitéré leur engagement à réaliser le droit à une alimentation adéquate et à mettre en œuvre l'Agenda 2030.

Avec la conférence « Les politiques de lutte contre la faim », le ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) souhaite travailler sur des lignes directrices spécifiques visant à transformer les systèmes alimentaires et pouvant être tirées de la perspective des droits humains. Qu'est-ce que cela signifie pour la conception des politiques et la manière dont les systèmes alimentaires sont gérés lorsque la lutte contre la faim et contre toutes les formes de malnutrition n'est pas seulement envisagée du point de vue des besoins, mais aussi du point de vue des droits des individus, tout en tenant compte de la responsabilité et de l'obligation de rendre compte qui incombe aux responsables ?

Les conclusions et les recommandations communes des participants à la conférence alimenteront les efforts internationaux visant à faire progresser la transformation des systèmes alimentaires, par exemple dans le contexte de l'Agenda 2030, du moment de bilan des systèmes alimentaires des Nations unies pour 2023 et des travaux du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ainsi que l'élaboration des politiques nationales.

Les points suivants seront tout particulièrement développés :

1. La résilience des systèmes alimentaires face aux crises
2. Le rôle des petits exploitants dans la transformation des systèmes alimentaires
3. L'amélioration de la gouvernance en vue de la transformation de nos systèmes alimentaires
4. Le rôle du CSA dans la promotion du droit à une alimentation adéquate

Ces questions seront discutées dans quatre groupes de travail (GT) et en plénière pendant la conférence. Dans la section suivante, le contenu des quatre sujets est discuté plus en détail :

GT 1

La résilience des systèmes alimentaires face aux crises

Les défis posés par la lutte contre la faim et contre toutes les formes de malnutrition ne cessent de croître. La crise climatique, les pandémies, les catastrophes naturelles, l'instabilité politique dans de nombreux pays, les conflits armés dans différentes régions du monde, et en particulier la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, continuent d'avoir de graves conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. Tous ces éléments ont mis en évidence plus encore les

fragilités des systèmes alimentaires dans le monde. Atteindre les objectifs associés aux systèmes alimentaires transformés implique inévitablement la nécessité que ces systèmes soient résilients, c'est-à-dire qu'ils garantissent que les personnes puissent accéder à une alimentation adéquate et protéger leurs moyens de subsistance lorsque les systèmes alimentaires sont touchés par des événements extrêmes, des chocs de marché, une instabilité politique ou des conflits.

Afin d'aider et de protéger les groupes les plus vulnérables, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, nous souhaitons débattre des questions suivantes :

Comment les États peuvent-ils s'assurer que ceux qui sont déjà dans le besoin ne sont pas de nouveau les plus durement touchés par les conséquences des conflits régionaux ou mondiaux ? Comment faire en sorte que la réponse aux crises s'étende aux plus vulnérables et respecte leur droit à l'alimentation et à l'accès à une nutrition adéquate ? Qu'est-ce qui rend les systèmes alimentaires résilients face aux chocs à long terme ? Au niveau mondial, quel type de gouvernance est nécessaire, et où, pour favoriser la résilience des pays touchés par l'insécurité alimentaire ?

GT 2

Le rôle des petits exploitants dans la transformation des systèmes alimentaires

Les petits exploitants - y compris les petits agriculteurs, producteurs de denrées alimentaires, éleveurs, gardes forestiers et pêcheurs - jouent un rôle essentiel dans la transformation des systèmes alimentaires mondiaux, depuis la gestion durable de l'environnement jusqu'à la production d'aliments plus nutritifs. Si leur contribution à l'approvisionnement alimentaire varie énormément d'un pays à l'autre, il est clair qu'ils produisent une part énorme de l'approvisionnement alimentaire mondial -

quelle que soit sa définition exacte.

Les petits exploitants sont particulièrement importants pour la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes vulnérables. En même temps, ils font souvent partie des personnes qui souffrent le plus de la faim en comparaison mondiale. En outre, les petits exploitants desservent principalement les marchés nationaux et locaux, y compris les communautés qui n'ont pas accès aux supermarchés modernes.

Les petits exploitants manquent parfois de capitaux et d'autres ressources, de droits juridiques et de propriété foncière, d'accès aux marchés et d'accès aux services de développement agricole. À cet égard, la situation des femmes est particulièrement préoccupante. Bien qu'elles soient en grande partie responsables de la nourriture dans les fermes et les familles, les femmes n'ont pas accès aux mêmes ressources que les hommes.

Nous discuterons de la manière d'assurer que les petits exploitants sont pris en compte de manière adéquate dans le processus de transformation des systèmes alimentaires. Quelles sont les demandes et les propositions des petits exploitants, en particulier des femmes, pour transformer les systèmes alimentaires ? Comment pouvons-nous exploiter le potentiel de croissance inclusive et favoriser des niveaux de revenus essentiels ? Comment les petits exploitants peuvent-ils avoir un meilleur accès aux chaînes d'approvisionnement alimentaire ? Quel rôle les différents systèmes agricoles, y compris les approches agroécologiques, jouent-ils à cet égard ? Et comment valoriser et redistribuer le travail de soins que les femmes petites exploitantes effectuent pour les systèmes alimentaires ?

GT 3

L'amélioration de la gouvernance en vue de la transformation de nos systèmes alimentaires

La gouvernance des systèmes alimentaires peut être définie comme « les processus et les constellations d'acteurs qui façonnent la prise de décision et les activités liées à la production, à la distribution et à la consommation d'aliments ». En ce qui concerne la transformation des systèmes alimentaires, les accords de gouvernance sont guidés par l'ambition d'obtenir de meilleurs résultats nutritionnels, sociaux, environnementaux et économiques

Le succès dépend largement de l'interaction entre tous les acteurs ainsi que du renforcement des capacités de gouvernance par la réflexion et l'apprentissage. Par conséquent, les défis fondamentaux en matière de gouvernance, impliquant des questions de légitimité, de responsabilité, de transparence, d'inclusion et d'état de droit, doivent être pris en compte.

Nous discuterons du rôle de la gouvernance dans la transformation des systèmes alimentaires, tant au niveau mondial qu'aux niveaux régional et national. Quelles sont les conditions préalables et les éléments essentiels d'une gouvernance réussie des systèmes de transformation alimentaires ? Quelles sont les obligations des États en vertu du droit à l'alimentation et quelle est la meilleure façon de les mettre en œuvre ? Quels instruments politiques peuvent soutenir les processus de transformation dans le sens d'une amélioration du droit à une alimentation adéquate ? Quelle est la meilleure façon de canaliser les besoins de transformation du niveau local vers les niveaux national et international ? Que faut-il faire au niveau mondial pour soutenir ce changement évolutif ?

GT 4

Le rôle du CSA dans la promotion du droit à une alimentation adéquate

Dans le contexte du 20ème anniversaire des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation, qui se profile pour 2024, nous aimerions discuter de la manière dont le CSA peut servir au mieux la promotion de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

Le CSA étant la plateforme internationale et intergouvernementale la plus inclusive permettant à toutes les parties prenantes de travailler ensemble, il offre une occasion unique de guider les progrès vers la transformation en systèmes alimentaires durables et la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Afin de renforcer son impact, il est nécessaire mondial d'accroître la visibilité et l'utilisation des produits de la politique du CSA aux niveaux local, national, régional et mondial.

Afin d'explorer les facteurs qui favorisent la mise en œuvre des produits de cette politique, nous aimerions partager les expériences et les bonnes pratiques concernant l'utilisation et l'application des produits du CSA à tous les niveaux. En outre, nous examinerons comment améliorer la visibilité du CSA et de ses produits, ainsi que la collaboration de toutes les parties prenantes et d'autres institutions. Une autre question à examiner est celle de savoir comment utiliser au mieux le pouvoir de mobilisation du CSA pour renforcer la coordination des réponses politiques mondiales aux multiples dimensions de la crise alimentaire mondiale.